

## À propos de la défense

La langue latine avait à l'origine deux mots pour les dispositifs et engins militaires : *telum* pour les offensifs, tels qu'un javalot ou une lance, et *arma* pour les défensifs, tels qu'une muraille ou un glaive (cf. l'ÉtymologiX d'avril 2018). Il se trouve que *telum* n'a pas laissé de trace en français, alors qu'*arma* a prospéré, désignant à l'origine un armement défensif, puis finalement une arme en général. Il reste que le rôle essentiel d'une armée est bien la défense d'un pays, ce qui nécessite parfois de passer à l'offensive.

### En latin, un verbe qui n'existe que préfixé

Le verbe *défendre* vient du latin *defendere* « repousser, écarter », d'abord par les armes, puis dans un débat par la parole, de même qu'*offenser* vient du latin *offendere* « heurter, blesser », au propre puis au figuré. Le latin avait aussi *infendere* « attaquer », sans descendance en français. Avec *defendere*, *offendere*, *infendere*, on s'attend à trouver le verbe simple, *\*fendere*, préfixé avec *de-*, *of-* (de *ob-*) et *in-*, et dont le sens premier devrait être « frapper ». Un tel verbe pourtant n'apparaît pas en latin.

Le participe passé de *defendere* étant *defensum*, on trouve en français : *défense*, *défenseur*, *défensif*, ainsi que *défendre*, *défendeur* (en droit)... Les mots sont analogues dans les autres langues romanes, comme en espagnol, *defensa*, *defensor*, *defensivo*, ainsi que *defender*, *defendido*... et aussi en anglais, par ses emprunts à l'ancien français, avec une singularité.

### En anglais, des mots abrégés

En anglais, à côté des mots analogues aux français, *defence* (Brit.) ou *defense* (US) – excepté *tusk* « défense d'éléphant » –, *defensive*, *defensible*, *to defend*, *defender*, *defendant* « défendeur », l'usage courant a fait émerger des mots plus inattendus : le verbe *to fend* et *fence*, abréviations (aphèreses) du verbe *to defend* et de *defence*. Ces mots s'emploient dans

des usages assez familiers tels que *to fend for oneself* « se débrouiller tout seul », *to fend off* « repousser, éluder » et *fender* désigne divers objets protecteurs tels qu'un pare-feu ou une aile de voiture. On trouve aussi *fence* « barrière, palissade » et *to fence* « pratiquer l'escrime », *fencing* « escrime ». Comme si l'anglais tenait compte du verbe simple *\*fendere*, pourtant absent de l'usage en latin.

### En français, une ressemblance trompeuse

L'anglais *fence* vient de *defence*, mais il n'y a pas de rapport entre *fendre* et *défendre*, même s'il faut pourfendre son ennemi pour se défendre.

Le verbe *fendre* vient en effet du latin *findere* « fendre, diviser », dont le participe passé est *fissum*, d'où *fissure*, *fission*... et les verbes *\*fendere* et *findere* se rattachent à deux racines indo-européennes distinctes. Ainsi, *\*fendere* (racine *\*gh<sup>en-</sup>*) est lié entre autres au grec *phonos* « meurtre » et *findere* (racine *\*bhid-*) entre autres à l'anglais *to bite* « mordre ».

### Épilogue

Étymologiquement, défendre consiste à repousser par la force, c'est la défense militaire, et par analogie, comme en latin, la notion de *défense* s'applique à d'autres domaines, dont le judiciaire. C'est l'inverse en allemand avec *Verteidigung*, qui est d'abord la défense judiciaire, d'où la défense en général, y compris militaire. Dans *Verteidigung* en effet, l'élément *-teidig-* se relie à *Tag* « jour », ici « session, ordre du jour » et à *Ding* « affaire », ce qui évoque la défense d'une cause au tribunal. L'autre mot allemand pour la défense, *Abwehr*, comme dans *Immunitätsabwehr* « défense immunitaire », se relie à la notion de barrière.

La défense sous toutes ses formes. ✕



PIERRE AVENAS (65)